

L'importance et les facteurs de l'abstention

Les consultations professionnelles sont fortement abstentionnistes : 57% des électeurs n'ont pas pris part au vote lors de la désignation des chambres d'agriculture en 1995, 66% lors des élections prud'homales de 1997, 76% lors des élections de chambres de métiers (1995), 78% lors des élections consulaires (1997). Cette participation, qui ne cesse de reculer, est interprétée habituellement comme un témoin de la crise du syndicalisme et des organisations professionnelles dont est issue la majorité des candidats aux scrutins professionnels.

Aux élections centrales syndicales a été divisée par deux en vingt ans. A ce scrutin, une corrélation apparaît clairement entre les implantations syndicales et la participation électorale. La désertion des urnes est particulièrement élevée dans le tertiaire marchand où le syndicalisme est largement absent (72% d'ab-

stentions dans la « section » prud'homale du commerce en 1997). En revanche, les électeurs de l'industrie - où, malgré les restructurations, une tradition syndicale perdure - demeurent plus participants. Malgré tout, 52% d'entre eux se sont abs-

tenus en 1997. Cela signifie que le syndicalisme vacille même dans ses bastions. L'interprétation de ce reflux conjugué l'institutionnalisation et la bureaucratisation du syndicalisme, le rejet d'un type de langage (en dépit d'évolutions récentes), la mise en cause des vastes solidarités exprimées par les syndi-

cats, compte tenu de l'éclatement des cadres traditionnels du travail et de la redéfinition des identités professionnelles.

Aux élections consulaires, la désaffection des organisations patronales est également forte, particulièrement dans les « catégories » du commerce et des services, et les « sous-catégories » groupant les petites entreprises. En revanche, les électeurs de l'industrie, mieux structurés en unions patronales, sont plus ci-

vilisés : les dirigeants des moyennes et des grandes entreprises voient deux à trois fois plus que les petits commerçants.

Mais les difficultés, voire le reflux, des organisations traditionnelles - qui ne relèvent pas du même diagnostic côté salarié et côté patronal -, n'expliquent pas tout. L'enjeu trop abstrait de certains scrutins, le caractère faiblement concurrentiel de ceux-ci, des modalités d'organisation qui induisent parfois une part des résultats, voire la fraude, découragent évidemment la participation. Cela vaut notamment pour les élections consulaires. A l'inverse, certaines particularités professionnelles sinon culturelles, favorisent le vote. Ainsi, les chefs d'exploitations se montrent-ils plus attachés que d'autres catégories d'électeurs à la désignation des chambres d'agriculture, parce que celles-ci jouent un rôle im-

portant dans la distribution des aides dans ce secteur. De même, les deux tiers des salariés concernés parti-

délégues du personnel et des comités d'entreprise (mais, dans le même temps, les candidatures, lors du premier tour de scrutin, sont réservées aux seuls organisations syndicales reconnues comme « représentatives »). Aux élections consulaires, le scrutin pluri-nominal majoritaire à un tour, le système de la « pesée économique », qui conduit à pondérer le suffrage en fonction des intérêts économiques représentés (les critères en sont la taille, le nombre d'entreprises et le produit de la taxe professionnelle), et la possibilité du vote plural pour les représentants des entreprises comptant plusieurs établissements assurent la domination du CNPF (aujourd'hui le MEDEF).

Bien plus explicitement que les consultations politiques, les élections professionnelles recouvrent aussi une fonction de pacification sociale, de « ritual initi-

ateur de l'agressivité » selon l'expression de Philippe Braud. Cela tient à leur situation au cœur de la confrontation sociale et des conflits d'intérêts. Là en-

core, reformulant la division entre culture et nature, on peut établir un dialogue entre l'univers construit de la politique et les relations plus « barbares » qui opposent les acteurs sociaux. Les élections profession-

nnelles, institutionnalisant la « rencontre » et le dialogue entre ceux-ci, ont pour vocation explicite de réduire les antagonismes et d'introduire une représentation équilibrée du pluralisme. Ainsi, la « partie

entre ouvriers et patrons s'impose, dans la seconde moitié du XIX^e s., pour la désignation des conseillers de prud'hommes lesquels, à travers leur rôle juridique, se voient confier pour mission symbolique de pacifier la lutte des classes. De même, l'invention

de délégues ouvriers élus par leurs camarades, au début du XX^e s., a pour projet de fonder le dialogue collectif dans l'entreprise et, selon le mot d'Albert Thoma-

mas, de féconder une « usine nouvelle ». Dans un autre registre, les rivalités récurrentes entre les « petits » patrons et les « gros » sont à l'origine d'une ingénierie du vote - qui demeure sans parallèle - pour leur représentation respective au sein des

chambres de commerce. Cette contextualisation socio-économique des enjeux électoraux et institutionnels explique également l'influence de modèles étrangers : *shop stewards* anglais pour les délégués du personnel, *Betriebsrat* (conseil d'entreprise) et mode d'organisation professionnelle allemands pour les comités d'entreprise et pour les chambres de métiers. Mais le principe de la démocratie élective, de type

individualiste, a été également opposé à une représentation directe des syndicats et des groupes d'intérêts, considérés comme menaçants par les libéraux, même si un auteur, Emile Durkheim, a cherché à réconcilier la République et le corporatisme. Cela explique, par exemple, que la CGT se soit longtemps opposée à l'élection de délégués d'atelier. Paradoxalement, les syndicats, qui ont vu leurs bases sociologiques se rétracter, affichent aujourd'hui une représentativité institutionnelle d'origine essentiellement

UNIVERSITÄT
DU SAAR
FACHBEREICH
POLITIKWISSENSCHAFT UND SOZIOLOGIE
LEHRGEBIET
FÜR VERGLEICHENDE POLITIKWISSENSCHAFT
UND SYSTEMLEHRE
POSTALADRESSE CODEX 1
66041 SARRAUBERG

vol)
ause
cuis
hc
on

